



REGLEMENT INTERIEUR

approuvé par le Conseil Municipal

en date du 21 Septembre 2016

Cantine et garderie - Année scolaire 2016/2017

Introduction

Les services d'accueil de la cantine et de garderie sont propres aux familles dont les enfants sont scolarisés à l'école d'Aussois. Ils permettent d'assurer un accueil des enfants en dehors des heures d'enseignement en veillant à leur santé, à leur sécurité et à leur développement. Le présent règlement a pour objet de définir les conditions d'accès et les modalités de fonctionnement du service cantine et garderie.

L'accueil périscolaire est organisé et géré directement par la commune d'Aussois.

La gestion de ce service sera sous la responsabilité de Mme SZEZEPANSKI Dominique, d'Adjoint d'animation de la commune d'Aussois.

L'accueil aura lieu dans les locaux de l'école et dans la salle réservée à la cantine/garderie.

L'encadrement sera d'un animateur pour l'ensemble des enfants et il sera accompagné d'un parent si l'effectif dépasse 15 enfants ou 10 enfants âgés de moins de 6 ans.

Périodes d'ouvertures et horaires d'ouvertures

Les services d'accueil cantine et garderie fonctionneront à partir du 5 septembre 2016 jusqu'au 07 juillet 2017. Ils seront fermés en période de vacances scolaires.

Ils pourront être suspendu le jour ou un seul enfant sera inscrit (la famille concernée sera prévenue au plus tard le vendredi 18 h).

Heures et jours d'ouverture

La cantine : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11 h 30 à 13 h 30

La garderie : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Inscription

Pour bénéficier de ces services, vous devez inscrire votre enfant à l'aide d'un dossier d'inscription transmis par l'animatrice ou par la Mairie. Chaque dossier devra être complet.

Les parents inscrivent l'enfant à la semaine.

Afin de valider l'inscription de l'enfant, les parents devront remplir chaque semaine une fiche et la déposer dans la boîte aux lettres extérieure installée à côté de l'école (centre communal de vacances les marmottes) ou être remise à l'animatrice le vendredi 18 heures au plus tard pour la semaine suivante.

(Possibilité d'inscrire les enfants au trimestre uniquement si les enfants sont inscrits les mêmes jours de la semaine, avec accord préalable de l'animatrice).

Pour l'inscription ou toute question relative à la cantine et à la garderie périscolaire vous pouvez vous adresser :

-à l'animatrice en charge de l'accueil périscolaire ou par téléphone au 06 11 63 34 64

- par mail à l'adresse : periscolaire.aussois@orange.fr

Documents à remplir et pièces à fournir :

- . Fiche administrative
- . Fiche d'inscription
- . Fiche renseignements santé
- . Autorisation parentale
- . Assurance responsabilité civile individuelle et extra-scolaire

Tarifs

Les tarifs sont établis par délibération du Conseil Municipal.

Les accueils cantine et périscolaire sont payants :

- 2,50 euros par jour par enfant pour la cantine.
- 2,50 euros par jour par enfant pour la garderie avec un minimum de présence d'une heure.

Une facture récapitulative sera adressée aux parents chaque fin de mois.

Les parents s'engagent à régler leur participation financière, pour le mois échu avant le 15 de chaque mois

Annulation

Toute absence devra être notifiée auprès de l'animatrice.

En cas d'absence non justifiée par certificat médical de l'enfant, l'inscription sera facturée.

Encadrement des enfants

Les enfants seront pris en charge directement à l'école. L'animatrice remettra aux institutrices le planning cantine et garderie de la semaine afin que la maitresse puisse remettre vos enfants à l'animatrice à 11 h 30 et 16 h 30.

Les enfants seront remis pour les primaires dans la cour à 13 h 20 aux maitresses présentes, pour les enfants de la maternelle ils seront remis à la maitresse dans le hall de la maternelle par l'animatrice.

Les enfants pourront pratiquer des activités diverses et utilisés le matériel mis à leur disposition.

Les jeux personnels sont déconseillés et la commune d'Aussois ne sera pas responsable en cas de perte, de casse ou de vol.

Repas

Faciles à réchauffer. Ils sont fournis par les parents dans un sac.

Tous les éléments doivent être marqués. Si aucune inscription n'est faite, l'animatrice ne sera pas responsable en cas d'erreur.

Le repas du midi est à déposer dans le frigidaire et le goûter dans la boite à goûter se trouvant dans la salle cantine/garderie.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas utiliser des contenants en verre mais de donner des boites en plastique qui passe au micro-onde.

Comportement de l'enfant

Une attitude correcte sera exigée des enfants aussi bien au niveau du langage que du comportement (les enfants doivent être propres).

Le règlement de l'école reste valable pendant les périodes de garde, notamment pour l'usage de la cour et de la salle. Des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive pourront être prises par la commune avec la responsable. Les familles concernées seront averties par téléphone ou par courrier recommandé.

Engagement des familles

Les parents, ayant inscrit leur enfant, s'engagent à participer activement au bon fonctionnement du service (périscolaire) :

-en indiquant leur disponibilité, pour venir en renfort. Les familles doivent participer au minimum 1 fois par trimestre. Les familles concernées pour le renfort seront prévenues.

Départ des enfants

Toute personne majeure venant chercher l'enfant (sauf celle sur l'autorisation parentale) devra avoir une autorisation écrite des parents. Celle-ci devra justifier de son identité par la présentation de sa carte d'identité. Les parents devront avoir prévenu l'équipe au préalable.

Assurance

Tout enfant inscrit devra être couvert par une assurance en responsabilité civile pour les dommages qu'il est susceptible de causer à un tiers pendant les horaires de fonctionnement de ce service (à joindre impérativement dans leur dossier d'inscription).

Les parents soussignés attestent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter.

Fait à Aussois, le

Signature des parents précédée de la mention << lu et approuvé >>